



ALERTE SUR LA PRIME

« ON VA DEVOIR RENEGOCIER LES REGLES DE REPARTITION DE LA PRIME »

Faisant référence à la montée en charge de l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique du **06 août 2019**, la DRH a informé le CTE lors de la séance du 04 décembre 2019 que nous allons revoir les conditions d'attribution de la prime **l'année prochaine**.

La situation est grave. La Direction Générale applique avec zèle les recommandations mais n'assume pas le bilan social et le bilan de la médecine du travail, or les indicateurs sont inquiétants.

Le Directeur Général doit répondre à la demande expresse et unanime des représentants du personnels émise lors du CTE du 04 décembre pour qu'il rencontre en personne une délégation du CTE.

>> Cette exigence sera rappelée aujourd'hui par les représentants CGT au Conseil de Surveillance du CHU qui doit se tenir ce jour, vendredi 13 décembre.

>> Le Directeur Général doit s'occuper des questions du personnel et y répondre.

>> Il y aura besoin de la mobilisation du personnel pour obtenir des réponses qui nous conviennent.

Nous continuons à nous battre pour

- ⇒ L'abandon des projets de fermetures de lits et suppressions d'effectifs
- ⇒ Une augmentation des budgets de la sécurité sociale pour ouvrir les lits dont on a besoin, augmenter les effectifs, revaloriser les salaires d'un minimum de 300 euros net pour tous, améliorer la reconnaissance des qualifications et des pénibilités, les carrières, ,
- ⇒ La défense et l'amélioration du statut des fonctionnaires étendu à tous les agents soumis aux missions de services publics.

La lutte des Hôpitaux continue

**LE GOUVERNEMENT DOIT REAGIR
LE DG DU CHUN DOIT GELER LE CREF***